An aerial photograph of a village with a church and a road. The church is a prominent white building with a tall spire, located in the lower-left quadrant. A road winds through the center of the village. The surrounding area is a mix of fields and trees. The text "Bulletin Municipal" is overlaid in yellow, serif font, centered in the upper half of the image.

Bulletin
Municipal

2012

Ecrosnes

INFOS SERVICES

Carte d'identité

Délivrée en mairie,

Coût : gratuite (en cas de perte ou de vol, le coût est de 25 €),

Pièces à fournir :

1 copie intégrale d'acte de naissance

2 photos d'identité,

1 justificatif de domicile,

Le livret de famille, pour les enfants

L'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.

Pour les mineurs : il faut remplir une autorisation parentale.

Attention : La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale.

Passeport biométrique

Depuis le 26 mai 2009, les passeports sont délivrés par les mairies équipées du dispositif. Les plus proches : Auneau, Chartres, Lucé, Maintenon, Rambouillet,...

Coût : 86 ou 89 € (Adulte), 45 € (15-18 ans) et 20 € (pour les moins de 15 ans),

Pièces à fournir :

1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance),

2 photos d'identité,

1 justificatif de domicile,

Copie de la carte d'identité,

Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur.

L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur.

EN CAS DE PERTE : La déclaration de perte s'effectue en mairie.

EN CAS DE VOL : La déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

Autorisation de sortie de territoire

Délivrée en mairie du domicile,

Pièces à fournir :

Le livret de famille des parents,

La carte d'identité en cours de validité de l'enfant,

1 justificatif de domicile.

La demande doit être faite par le représentant légal.

Certificat d'hérédité

Délivré en mairie de la commune de résidence du défunt ou par la mairie de la commune de résidence des héritiers, ou par la mairie où a été enregistré le décès, pour un plafond de 5.335,72€.

Acte d'Etat Civil

Délivré par la mairie où a été enregistré l'évènement.

Inscription sur la liste électorale

Délivrée en mairie du domicile,

Pièces à fournir :

1 pièce d'identité,

1 justificatif de domicile.

En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie.

Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas de téléphone portable).

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche **obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, etc...)

Le recensement implique l'inscription automatique sur la liste électorale.

URGENCES

Pompiers	18
Gendarmerie Hanches	02.37.83.81.80 ou 17
SAMU	15
Médecin de garde (s'adresser à la gendarmerie)	
Pharmacie de garde	3237
Hôpitaux	
- Louis Pasteur à Chartres	02.37.30.30.30
- Rambouillet	01.34.83.78.78
Centre anti-poisons	02.47.66.85.11
ERDF (Dépannage)	09.72.67.50.28
GRDF (dépannage)	08.00.47.33.33
GRDF (raccordement)	09.69.36.35.34
Allo enfance maltraitée	119
Drogue info service	08.00.23.13.13
Urgences (téléphone portable)	112

ADMINISTRATION

Secrétaire de Mairie : Émilie BRÈCHE

Mairie tél.	02.37.31.56.07
Mairie fax.	02.37.31.19.32
École Élémentaire	02.37.31.58.42
Garderie périscolaire	06.13.29.75.59

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	15 H 30 à 18 H
Mercredi	09 H 30 à 11 H 30
Jeudi	17 H 30 à 19 H
Vendredi	09 H 30 à 11 H 30
Samedi	10 H à 11 H 30

PERMANENCES DU MAIRE

Jeudi	17 H 30 à 19 H
-------	----------------



Chers Ecosniens et Ecosniennes,

En cette nouvelle année qui débute, je profite de cette tribune qu'est le bulletin municipal pour vous souhaiter mes meilleurs vœux, une excellente année et surtout une très bonne santé ; que cette année 2012 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles, ainsi que pour vos proches.

Ce bulletin se veut un memento pour les citoyens permettant aux nouveaux arrivants d'appréhender un peu mieux notre village.

Ce bulletin annuel retrace la vie de notre commune et de nos associations durant l'année écoulée et permet de découvrir les activités diverses et variées qui animent le village, qu'elles soient culturelles, ludiques ou autres, ainsi que les travaux ou aménagements réalisés.

Vous y trouverez un compte-rendu sur les différentes réalisations de l'année 2011 :

- *la fin des travaux du groupe scolaire*
- *l'enfouissement des réseaux*
- *l'urbanisme*

Ainsi que sur l'activité de nos associations.

Pour l'année 2012, nous avons de nombreux projets dont le plus important sera l'aménagement de sécurité du centre bourg mais également le commencement des travaux pour l'assainissement dernière tranche.

Les temps sont durs pour les finances tant pour votre foyer que pour la commune. Par conséquent, nous ne pouvons engager de travaux sans avoir la certitude de recevoir les aides des différents partenaires prévus dans nos plans de financements. C'est pour cette raison que des travaux annoncés pour la fin 2011 ne peuvent voir le jour qu'en 2012.

Nous n'engageons les projets qu'avec raison : investir pour l'avenir afin de soutenir la dynamique locale en optimisant l'usage de chaque denier public.

Sommaire

Infos services	p. 2
Le mot du maire	p. 3
Conseil municipal	p. 4
Les Investissements	p. 5
La com com	p. 6
La com com	p. 7
L'Urbanisme	p. 8
Calendrier O.M.	p. 9
Ca s'est passé en 2011	p.10
à	p.15
Ils racontent Ecosnes	p.16
à	p.19
Le Club Enchanté	p.20
La Chasse + Country	p.21
L' AFCE	p.22
KADAENZA	p.23
La pêche	p.24
Tarifs loc. salle	p.24
Les écoles	p.25
Transport à la demande	p.26
Télé-assistance	p.27
Élections	p.27
État-Civil	p.28

Directeur de publication :
Annie CAMUEL
Maire d'Ecosnes

Photo de couverture
Ecosnes dans les années 60
Remerciements à Jacques CHARRON

Mme le Maire
Annie CAMUEL

Conseil Municipal

*Qui siège dans les différentes commissions
Et structures intercommunales?*

COMMISSION DU BUDGET

Responsable : Xavier MARGUERIN
Gilles HALLINGER, Olivier JACOMME,
Pascal LEROY, Luc ROUSSEAU et
Jean-Manuel LANGLOIS

COMMISSION DES TRAVAUX

Responsable : Stéphane BRÉANT
Thierry LANDAIS, Jean-Luc CROULLEBOIS,
Gilles HALLINGER, Pascal LEROY et Claude
LE BAIL

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Responsable : Gilles HALLINGER
Pascal LEROY, Stéphane BRÉANT, Claude
LE BAIL et Virginie THOMPSON

COMMISSION CHEMINS—VOIES COMMUNALES

Responsable : Pascal LEROY
Thierry LANDAIS, Luc ROUSSEAU,
Stéphane BRÉANT, Jean-Luc CROULLEBOIS,
Virginie THOMPSON et David TARDIVEAU

COMMISSION URBANISME ET RÉVISION DU PLU

Responsable : Virginie THOMPSON
Xavier MARGUERIN, Gilles HALLINGER,
Jean-Luc CROULLEBOIS, Stéphane BRÉANT,
Thierry LANDAIS, Pascal LEROY, Jean-Manuel
LANGLOIS, Luc ROUSSEAU et Claude
LE BAIL

COMMISSION JEUNESSE SPORT—ÉCOLE

Responsable : François VANNIER
Xavier MARGUERIN, Olivier JACOMME,
David TARDIVEAU, Katherine
POUCHAUDON et Claude LE BAIL

COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Responsable : Katherine POUCHAUDON
Claude LE BAIL, Gilles HALLINGER, Olivier
JACOMME et François VANNIER

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE

Responsable : Luc ROUSSEAU
Thierry LANDAIS, Jean-Luc CROULLEBOIS, et
Pascal LEROY
Didier DESCHAMP (représentant du Tribunal de
Grande Instance)
Claude CHARRON (représentant du Préfet)

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Katherine POUCHAUDON,
Xavier MARGUERIN, Olivier JACOMME et
François VANNIER

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : Gilles HALLINGER, Stéphane
BRÉANT, Xavier MARGUERIN
Suppléants : Luc ROUSSEAU, Pascal LEROY,
Jean-Luc CROULLEBOIS

Mme le Maire siège dans toutes les commissions

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaires : Annie CAMUEL, Xavier
MARGUERIN,
Gilles HALLINGER, Olivier JACOMME
Suppléants : Claude LE BAIL, Virginie
THOMPSON, Katherine POUCHAUDON,
Stéphane BRÉANT

SYNDICAT SCOLAIRE

Titulaires : Annie CAMUEL, Xavier
MARGUERIN
Suppléants : David TARDIVEAU, Luc
ROUSSEAU

S.C.O.T.

Titulaires : Annie CAMUEL, Olivier JACOMME
Suppléants : Xavier MARGUERIN, Claude LE
BAIL

SYNDICAT DU PAYS CHARTRAIN

Titulaire : Virginie THOMPSON
Suppléant : Katherine POUCHAUDON

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ

Titulaire : Luc ROUSSEAU
Suppléant : Claude LE BAIL

Les investissements 2011

Les travaux du restaurant scolaire

Enfin terminés, problèmes de chauffage résolu. Abandon de la géothermie et option pour le gaz de ville.

Coût des travaux de ce groupe scolaire, engagés depuis 2008 :	1 700 000 €
Pour lesquels nous avons obtenu des subventions	
L'État, par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	199 447 €
Le Département, Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement Rural (FDAIC)	195 000 €
Enveloppe parlementaire pour l'achat du mobilier scolaire	5 000 €
Enveloppe parlementaire pour l'achat du mobilier restaurant scolaire	5 000 €
L'Inspection de l'Éducation Nationale pour L'Équipement numérique	9 000 €
Nous avons emprunté	400 000 €
Et pour le reste c'est de l'autofinancement communal	

Le centre de Loisirs

Lors du marché initial, il n'était prévu qu'une légère réhabilitation. Avec le projet d'ouverture du centre de loisirs nous avons fait des investissements complémentaires pour un coût de 22 000 €

Enfouissement des réseaux

C'est dans ce cadre que la commune d'Ecrosnes a sollicité du Syndicat Départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir la dissimulation des réseaux de distribution d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public situés **rues de la Mairie, de la Harpe, de la Libération et de la Beauce.**

Notons que cette opération présentait un double intérêt : protéger l'environnement tout en sécurisant la desserte électrique des usagers.

Les travaux se sont déroulés du **7 février 2011 au 27 mai 2011.**

Coût total des opérations : 84 000 € dont 25 027 € à la charge de la commune à laquelle il faut ajouter les nouveaux candélabres pour un coût de 17 000 €.

Investissements divers

Équipement d'abri-bus du lotissement de la Croix de Bois et de l'arrêt d'Ecricnolles pour un coût de 6 336 €.

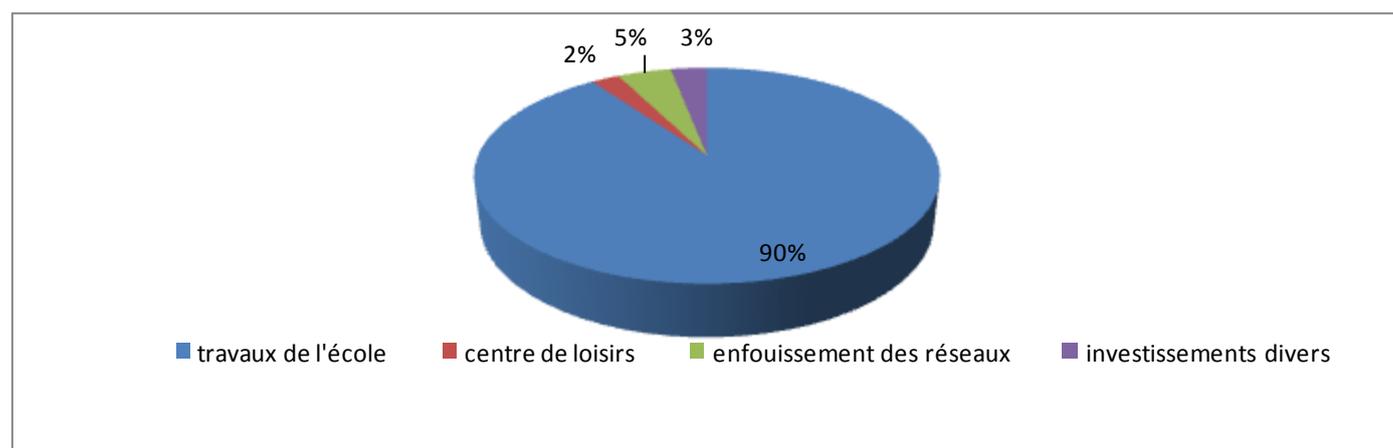
Réalisation des marquages au sol et passages piétons pour 1 000 €.

Gouttières de la Mairie : 6 777 €

Acquisition d'une remorque : 3 688 €

Réalisation de placards dans la salle polyvalente et d'un plancher dans le garage : 6 441 €

Et comme chaque année, nous continuons l'équipement en illuminations de Noël pour un coût de 4 000 €



La Communauté de

Pourquoi une Communauté de communes

Selon la loi du 6 février 1992 « le progrès de la coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité » tout en veillant sur la cohérence de l'ensemble. Cette loi permet aux communautés de communes d'avoir une autonomie financière.

La libre volonté de nos 7 communes, Bailleau-Armenonville, Bleury, Champseru, Ecrosnes, Gallardon, Saint-Symphorien-le-Château et Ymeray, s'est manifestée le 10 décembre 2004 avec la création de la **Communauté de Communes du Val de Voise (CCVV)**. Elle a pour objet de favoriser le développement et la solidarité sur son territoire, dans un souci de cohérence et d'intérêt communautaire.

La CCVV a développé plusieurs compétences.

L'Enfance jeunesse avec tout d'abord **l'animation jeunesse**. Ces activités s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

Règle des « 5 A »

Animations : sportives, manuelles culturelles,....

Après-midi de vacances (pour permettre aux jeunes de se reposer le matin)

Adolescents et pré-adolescents

Accessibles géographiquement en utilisant les équipements communaux existants, mutualisation des moyens sur notre territoire. Néanmoins certaines activités peuvent se dérouler hors du territoire (piscine, bowling, parcours aventure...)

Abordables financièrement (tarif de base : 25 euros, pour une semaine de 5 jours).



Accueil de loisirs

Nouvelle compétence depuis le 1er janvier 2011, vous avez donc désormais la possibilité d'inscrire vos enfants dans l'un des accueils de votre choix, entre :

Maternels : Bailleau, Gallardon ou Saint-Symphorien

Primaires : Bailleau, Gallardon ou Ecrosnes



Une inscription peut se faire dans n'importe quel centre, et ce, quel que soit votre lieu de domicile.

Ces sites d'accueil sont ouverts de 7h30 à 19 heures pendant les mercredis et vacances scolaires, possibilités d'arrivée et de départ échelonnés.

Le repas de midi et le goûter sont compris dans le prix de journée.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie.

Environnement

SIRMATCOM : service de ramassage des ordures ménagères, déchets ménagers tous les lundis et tri sélectif tous les 15 jours.

Tél : 02.37.27.57.12

Production de l'eau potable

Pour respecter le principe de solidarité, les 7 communes sont en interconnexion des réseaux d'eau potable. Ce service comporte une partie technique attribuée par un marché de prestation à STG et une partie entretien des espaces verts attribuée à l'entreprise MAIN VERTE.

Le coût de ce service est de 0,35 € HT du m³ reconduit pour 2012.

communes du Val de Voise

Assainissement non collectif (SPANC)

tél : 09.64.42.73.13

Loi sur l'eau du 30.12.2006, les communes sont obligées de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC). Concernant toutes les habitations non raccordées à un réseau collectif d'assainissement.

Par souci d'économie, la CCVV a décidé de prendre cette compétence. Il s'agit d'effectuer différents contrôles techniques des installations pour donner à l'usager une meilleure assurance sur le bon fonctionnement actuel et ultérieur de son système :

- Contrôle initial
- Contrôle périodique de fonctionnement, renouvelé tous les 8 ans
- Contrôle de conception d'une nouvelle installation
- Contrôle lors de vente immobilière

Pour ce faire, 2 redevances ont été instaurées. L'une de 16 €/an pour l'adhésion au service et une seconde de 15,50 €/an pour provisionner le contrôle périodique tous les 8 ans.

Entretien de la Voise et de ses affluents

Soucieuse de maintenir le bon entretien des rivières de son territoire, la CCVV adhère au syndicat de la Basse-Voise et des se affluents qui prend en compte 75 km de rivière (la Voise, ses bras dits du Canal, la rivière de Bailleau, l'Etang de Gas et le ruisseau d'Ocre) et 15 vannages. Un nettoyage du ruisseau d'Ocre est prévu au printemps.

Développement économique

Afin de trouver des financements, la CCVV a décidé de réaliser une zone d'activité qui sera située derrière Carrefour Market. Après avoir travaillé avec des bureaux d'études, une zone a été dessinée, avec une priorité sur des emplacements commerciaux. Contrainte législative, nous avons dû attendre la réalisation de fouilles archéologiques préalables dont nous attendons les résultats. Cette zone est inscrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale du canton.

Service aux habitants

Balayage : la CCVV a fait l'acquisition d'une balayeuse afin de mutualiser le service de balayage des 7 communes. Son passage sur tout le territoire permet de « toiletter » régulièrement la voirie de nos communes.

Particulière et originale, cette balayeuse peut fonctionner sans eau grâce à son système de convoyage permettant une utilisation en toute saison. Un aspirateur de feuilles et un nettoyeur haute pression permettent d'apporter une prestation complète.



Transport à la demande

Ce service de transport, mis en place en décembre 2008, dessert toutes les communes et fonctionne comme suit :

- Réservation au moins la veille du trajet
- Prise en charge par des taxis pour aller à Gallardon les mercredis et samedis
- Coût pour l'usager: 1,60 € par trajet



Composer le 08.25.00.28.09 pour réserver votre place !

Aérodrome

En application de la loi de décentralisation, l'État a décidé de se dessaisir de certains aérodromes dont celui de Bailleau-Armenonville. Après décision majoritaire de ses délégués, la CCVV s'est portée candidate et est devenue gestionnaire de la structure le 1er janvier 2007.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme

Après une phase de diagnostic, nous avons travaillé sur l'élaboration des zones urbanisables du nouveau P.L.U. Actuellement nous en sommes à l'écriture du règlement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été approuvé, ci-dessous, un extrait du document réglementaire.

« Le Plan d'occupation des sols de la commune d'Ecrosnes a été approuvé le 12 octobre 1988. Il a été modifié le 3 mars 2000. Une modification simplifiée du POS a été approuvée le 25 juin 2010.

Par délibération du 5 décembre 2008, le conseil municipal a décidé la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration d'un PLU, conformément au dispositif ouvert par la loi SRU.

Le P.L.U. précise les conditions de la transformation à venir d'un territoire. C'est donc un outil de planification mais c'est aussi un document d'urbanisme réglementaire de droit commun qui régit notamment les possibilités de construction et d'usage des sols.

En réalisant son plan local d'urbanisme, la commune d'Ecrosnes s'engage dans la formulation d'un véritable projet devant servir de support à un aménagement durable de son territoire.

Plus ambitieux que le précédent plan d'occupation des sols, ce nouveau document-cadre englobe dans une même vision, l'habitat, les transports, l'environnement et le traitement des espaces publics, mais aussi, la préservation des paysages comme les secteurs à renouveler ou à protéger.

Enfin le P.L.U. s'attache à respecter les orientations des autres documents approuvés au niveau intercommunal.

Pour la municipalité d'Ecrosnes, l'objectif principal relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est la mise en place d'une politique volontariste en matière de développement local, avec comme souhait le développement de la mixité sociale et donc la mise en œuvre de projets immobiliers à même d'amener une population nouvelle et de favoriser cette mixité.

À partir de ce constat, la municipalité souhaite tendre à un Plan Local d'Urbanisme reposant sur une approche globale dans toutes ses dimensions économiques, sociales et environnementales. »

Tous les documents approuvés sont consultables en Mairie, le diagnostic est affiché.

La prochaine étape consistera en une réunion publique prévue au 2ème trimestre 2012 mais dont la date n'a pas encore été fixée. Je vous invite à y participer. Ce sera l'occasion de découvrir le projet d'urbanisation de la commune et répondre à vos interrogations.



SIRMATCOM
Région de Mainton
S Y N D I C A T
INTERCOMMUNAL
DE COLLECTE
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES

Bac vert

ou petit compartiment



Journaux, papiers
bureau, magazines,
prospectus
sans film plastique.

Des colonnes d'apport volontaire
sont à votre disposition dans votre commune.
Utilisez-les pour déposer le verre à recycler.



ECO
Emballage

CALENDRIER 2012

COLLECTE DES EMBALLAGES/JOURNAUX/MAGAZINES ET ORDURES MÉNAGÈRES

Pensez à sortir vos bacs
et vos poubelles la veille au soir
des jours de ramassage

SIRMATCOM
RÉPONDEUR

N° Vert 0 800 558 598
APPEL GRATUIT REPÈRE UN POSTE FIXE

En cas de doute, mettez
aux ordures ménagères.

BLEURY, ECROSNES, LEVAINVILLE, SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHÂTEAU

Tous les hameaux et lieux dits seront collectés le même jour que la commune dont ils dépendent.

- Collecte des emballages/journaux/magazines le **LUNDI** toutes les semaines
- ▲ Collecte des ordures ménagères le **LUNDI** toutes les semaines

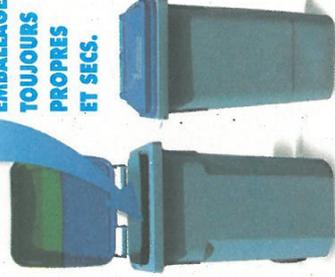
JOUR FÉRIÉ = COLLECTE DÉCALÉE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 D FÉRIÉ	1 M	1 J	1 D	1 M FÉRIÉ	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L ▲	1 J FÉRIÉ	1 S
2 L ●	2 J	2 V	2 L ▲	2 M	2 S	2 L ●	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L ▲	3 M	3 S	3 L ●
4 M	4 S	4 D	4 M	4 V	4 L ●	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 L ▲	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L ●	5 M
6 V	6 L ▲	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L ▲	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 M	7 S	7 L ●	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 J	8 D	8 M FÉRIÉ	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L ●	8 J	8 S
9 L ▲	9 J	9 V	9 L FÉRIÉ	9 M	9 S	9 L ▲	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 S	10 M ●	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L ●	10 M	10 S	10 L ▲
11 M	11 S	11 D	11 M	11 V	11 L ▲	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 J	12 D	12 L ●	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L ▲	12 M
13 V	13 L ●	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L ●	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S	14 M	14 M	14 S	14 L ▲	14 J	14 S FÉRIÉ	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M FÉRIÉ	15 S	15 L ▲	15 J	15 S
16 L ●	16 J	16 V	16 L ▲	16 M	16 S	16 L ●	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 S	17 M	17 J FÉRIÉ	17 D	17 M	17 V	17 L ▲	17 M	17 S	17 L ●
18 M	18 S	18 D	18 M	18 V	18 L ●	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 L ▲	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L ●	19 M
20 V	20 L ▲	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L ▲	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 M	21 S	21 L ●	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L ●	22 J	22 S
23 L ▲	23 J	23 V	23 L ●	23 M	23 S	23 L ▲	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L ●	24 M	24 S	24 L ▲
25 M	25 S	25 D	25 M	25 V	25 L ▲	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M FÉRIÉ
26 J	26 D	26 L ●	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L ▲	26 M
27 V	27 L ●	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L ●	27 J	27 S	27 M	27 J
28 S	28 M	28 M	28 S	28 L FÉRIÉ	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 J	29 D	29 M ▲	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L ▲	29 J	29 S
30 L ●	30 V	30 V	30 L ▲	30 M	30 S	30 L ●	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 M	31 S	31 L ▲	31 J	31 S	31 M	31 V	31 V	31 M	30 V	31 L ●

Bac bleu ou grand compartiment



EMBALLAGES
TOUJOURS
PROPRES
ET SECS.



Bouteilles et flacons plastiques,
canettes métalliques, briques
alimentaires, petits cartons,
boîtes de conserve
sans film plastique.

Ca s'est passé en

**Cérémonie des vœux
(15 janvier)**



**Concert de Jazz
(2 avril 2011)**



Zitoun Quintet

**Repas des aînés
(10 avril)**



2011 à Ecrosnes



Ecrosnes sous les étoiles Avec Mister John

Les 13 & 14 mai



Ca s'est passé en

En fin d'après-midi, on profite des structures gonflables

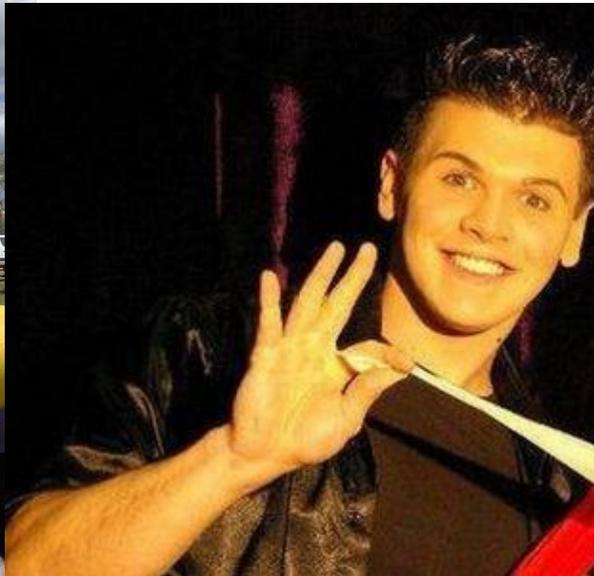


2011 à Ecosnes

Et enfin c'est le spectacle..... magique !



Même les élus !



du spectacle
vente en Mairie

Ca s'est passé en

Fête Nationale – 13 et 14 juillet



D'abord les lampions



**Puis le feu
d'artifice**



Et le lendemain,

Tout commence par un cochon grillé



2011 à Escosnes

Un petit air tahitien avec Roger



Et l'après-midi, Casino



Ils racontent

Cette année encore, l'école tient la vedette dans la mémoire des anciens Ecrosniens. Véritable gardien des souvenirs, Jacques Charron nous a confié quelques trésors...
« Les 9 années que j'ai passées à l'école du village sont dans mes meilleurs souvenirs parce que j'y ai été heureux et que cela me donnait une soif d'apprendre. Je pense qu'il en est de même pour mes anciens camarades de classe. C'était très vivant, nos instituteurs, Madame et Monsieur Genet, pratiquaient la méthode Freinet. Ils m'ont aussi appris le respect et la tolérance envers les gens, aujourd'hui je leur dis encore merci pour tout ce qu'ils m'ont enseigné ».

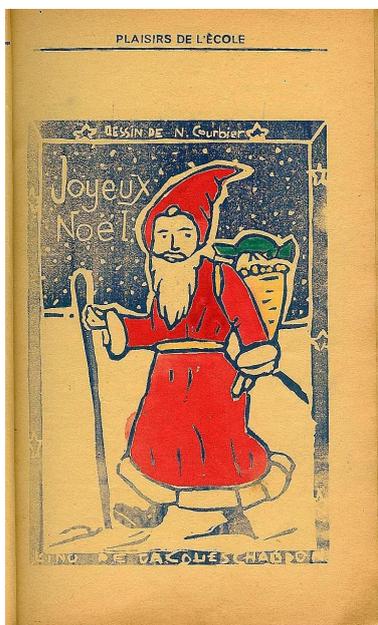
« Plaisirs de l'école »

Après quelques noms fantaisistes, c'était le titre (trouvé par une fille de la classe) du petit journal mensuel réalisé le mercredi après-midi par les élèves. « C'est dire si on se plaisait à l'école ! »

Chacun écrivait un article, un poème, dessinait ou illustrait avec des linogravures*. Les thèmes ? La vie du village, la pêche, la fabrication du cidre, une rubrique « À nos lecteurs », les comptes-rendus de la coopérative scolaire,...

Le 1^{er} numéro est sorti en octobre 1952.

« À raison de 8 numéros par an, il était vendu, je crois 50 centimes pièce, au profit de la coopérative scolaire. L'argent ainsi récolté servait pour nos voyages scolaires. Notre imprimerie était rudimentaire, mais cela donnait de bons résultats ».



Travaux divers et variés

Météo : tous les jours, les enfants relevaient le temps qu'il faisait : pressions, direction du vent, températures...

Géographie : ils avaient réalisé une carte de France en bois en relief avec les principales villes, équipée d'un système électrique (il fallait par exemple poser une tige sur la ville de Paris sur la carte et une autre sur le nom de Paris dans le bas de la carte pour qu'un voyant s'allume).

Anatomie : ils avaient confectionné aussi un corps humain, composé de plusieurs couches de contreplaqué : la

1^{ère} couche était la peau, la seconde, les muscles, et ainsi de suite jusqu'au squelette.

Loisirs créatifs : beaucoup de pyrogravures (tableaux, porte-journaux, plateaux, boîte de couture etc.) étaient réalisées et vendues le 14 juillet au profit de la coopérative scolaire.

Plaisir de l'École

...LE TEMPS QU'IL A FAIT...

PREMIÈRE SEMAINE

Pressions:	751	54	51	60	62
Vents:	N.O	N.O	N.O	S.O	E
Température:	18	15	15	17	16

DEUXIÈME SEMAINE

Pressions:	762	68	70	67	65
Vents:	N.O	N.O	N.O	S	S.O
Température:	15	14	16	18	18

TROISIÈME SEMAINE

Pressions:	775	69	64	68	65
Vents:	N.E	N.E	N.E	S.E	E
Température:	13	12	12	12	12

QUATRIÈME SEMAINE

Pressions:	754	64	53	61	64
Vents:	S	O	N.E	O	N.E
Température:	13	14	13	13	13

CINQUIÈME SEMAINE

Pressions:	762	66	64	58	63
Vents:	N.E	N.E	N.E	S	S
Température:	11	11	14	13	12

Remarques particulières.

4 jours de pluie, 2 jours de rosée et gelée blanche

Observations de.
H. Bessirard, A. Pillier, J. Laigneau, A. Lemaire,
J. Charron.

Ecrosnes (4ème édition)

Exercices sur le terrain

- Aller dans un petit bois pour mesurer la circonférence des arbres puis en estimer la hauteur. De retour en classe, faire les calculs pour savoir combien de m³ représentaient tous ces arbres.
- Dans chaque maison du village, faire une enquête auprès des habitants pour savoir ce qu'ils possédaient comme appareils électriques et ampoules d'éclairage. Ensuite nous faisons les calculs en classe pour connaître la consommation électrique totale du village.
- Calculer la vitesse du courant du ruisseau l'Ocre. Pour cela, fabriquer un bateau en papier, puis le déposer dans le ruisseau au pont près de l'ancien café et montre en main, l'attendre au pont près du lavoir (aujourd'hui la salle polyvalente).

Des enfants de chœur...

Ancienne coutume, pendant la semaine de Pâques, les enfants de chœur allaient de maison en maison, de ferme en ferme et parcouraient la commune en suivant chemins et sentiers ; En récompense, les gens leur donnaient le « pâqueret ».

« Cela durait trois jours. Nous partions à pied et nous faisons Ecrosnes, Ecrignolles, Jonvilliers, Chagny, Giroudet, la Chaudière... Les plus anciens, dont Roland Ricordeau, Bernard Bréant, montraient le chemin aux plus jeunes. Nous traversions les champs. Entre Chagny et Giroudet, nous cassions la croûte dans le bois de la Remise. On chantait dans toutes les maisons « O filii et filiae », un hymne du temps pascal. Les maisons qui ne donnaient rien avaient droit à « Margot a mis sa poule à couver » c'était très rare. Les gens nous donnaient des pièces ou des œufs, on nous payait la goutte à Chagny. À la Chaudière, on n'avait jamais rien : quand ils nous entendaient arriver, les habitants fermaient les volets... Quand on avait fini toute la tournée, on montait au clocher de l'église par les deux grandes échelles et on tapait sur la cloche avec un marteau en bois. C'était pour signaler que le pâqueret était terminé. »

Lorsqu'il y avait un enterrement, trois enfants de chœur manquaient l'école, ce que le maître n'appréciait guère. « L'un était chargé de la croix, le deuxième du bénitier et moi, souvent j'étais responsable de l'encens ». Les voisins du défunt portaient le cercueil ou « tenaient les cordons du poêle », expression populaire qui signifie « marcher à côté du cercueil ».

Mais pas toujours !

« Un jour que nous avions tous copié, Monsieur Genet fort en colère, a jeté en l'air dans la classe, tous nos cahiers ! Je m'en souviens encore !

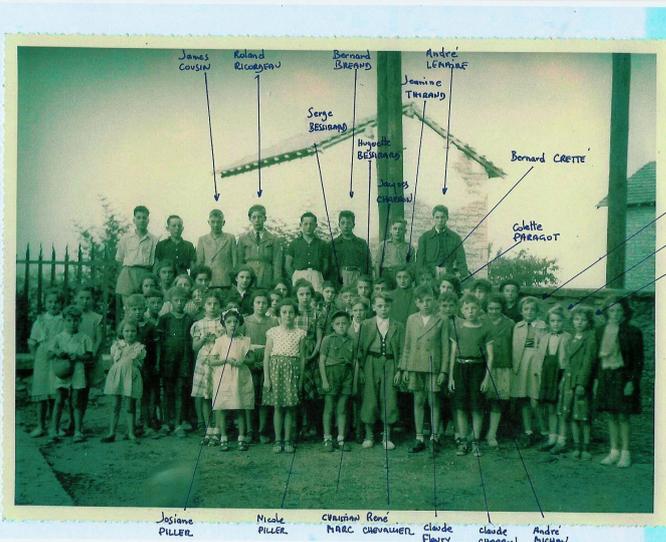
Une autre fois, n'ayant pas appris la leçon qui traitait de l'agriculture, j'ai arraché la page et osé prétexter qu'elle manquait dans mon livre, j'ai été sévèrement puni. Dans la petite classe un soir d'hiver, Madame Genêt, m'avait collé et j'ai dû rester après la classe. Au bout d'une heure, seul et dans le noir, je suis allé frapper à la porte de la maitresse qui m'avait carrément oublié...

Is racontent

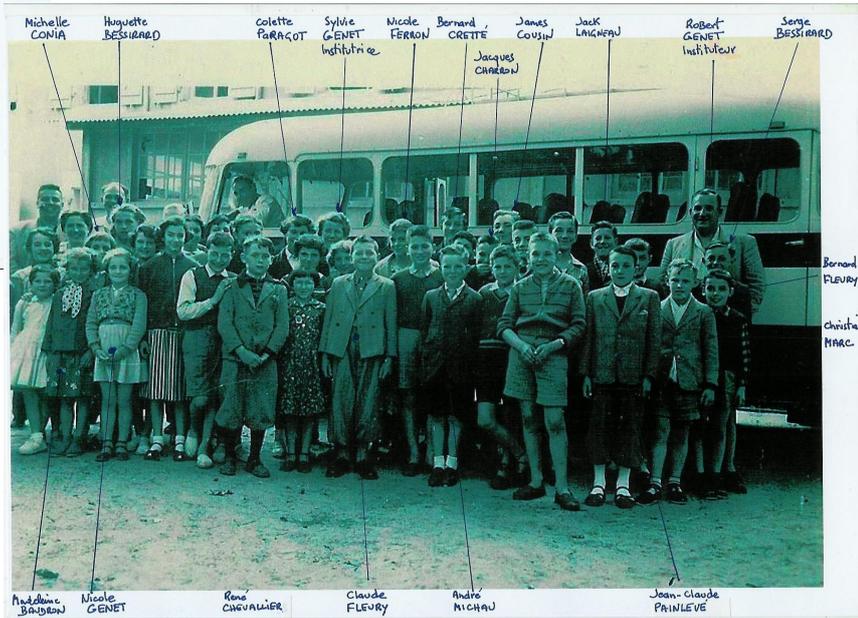
Les voyages forment la jeunesse

Accompagnés par les instituteurs Monsieur et Madame Genet, les enfants se rendaient chez leurs correspondants, élèves eux aussi d'écoles Freinet.

« En 1952, nous sommes allés à Bellignat dans l'Ain. En 1953, à Saint-Hilaire de Brens dans l'Isère (photo ci-contre).



Michelle Conia
Nicole Genet
Madeline Baudron



et en 1954, à Onesse dans les Landes (photo ci-contre).

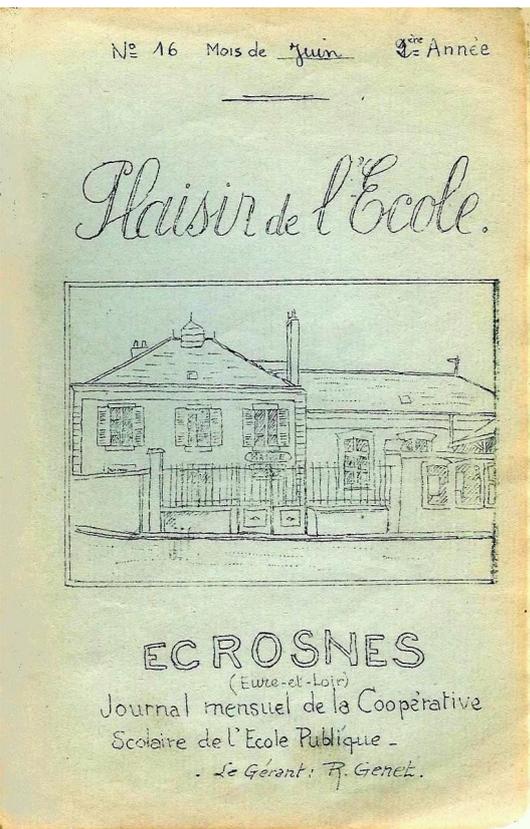
« Nous échangeons avec nos correspondants les petits livrets « Plaisirs de l'école », que nous réalisons chaque mois. Nous échangeons aussi des lettres et quelquefois, il arrivait que nous leur envoyions des haricots car il n'y en avait pas dans leurs régions. »

Programmes d'animation

De tout le département, c'est probablement à Ecosnes qu'a été installé un des premiers téléviseurs dans une école.

« Nous suivions les émissions de la télévision scolaire et aussi des variétés comme « 36 chandelles » animée par Jean Nohain. Les habitants d'Ecosnes venaient y assister dans la classe où des bancs étaient rajoutés. De même lors des projections de films ».

La fête d'Ecosnes avait lieu début juillet avec manège, stand de tir... Le bal Blanchet venait de Rambouillet et installait un chapiteau place du « Fort » (face à l'entrée de l'église) et lors du spectacle, « on pouvait déjà apprécier le talent et la jolie voix d'Octavie ».



Ecrosnes

L'Amicale des Jeunes, sous la direction de Monsieur Genet, présentait des scènes de théâtre. En plus de la mise en scène et de la direction des répétitions, il réalisait de fabuleux décors. *« Je me souviens d'une année où Monsieur Tessier avait prêté sa Citroën Trèfle. Grâce à un système ingénieux, les roues tournaient, et avec les décors qui se déplaçaient on avait vraiment l'impression que la voiture avançait dans le paysage ! »*

Pour la fête à la Mère Jaffré qui avait lieu début octobre, le chapiteau était installé sur la butte, le manège et le tir sur la petite place du café.

Travaux des champs

Parmi les hommes qui savaient couvrir les meules rondes qu'on aperçoit sur la photo de couverture : Marcel Sauton et Marcel Charron. Deux Marcel mariés à deux Germaine !

« En septembre, pour aider mon père, je montais les bottes de paille. Il fallait les lisser et les attacher sur la ficelle de la gerbe.

Jeunes, nous aidions pour la moisson. La première faucheuse-batteuse, ce devait être vers 1948 à Jonvilliers. Après le passage de la faucheuse-lieuse, il fallait faire des tas de 9 bottes. Ensuite il fallait rentrer la récolte à la ferme. Je tassais les bottes dans une remorque de façon à faire 7 « lits » Je faisais aussi l'arrachage des haricots, parfois nous étions une quinzaine par champ, payés à l'heure, les grands arrachaient deux rangs à la fois et les petits un seul. La dernière année, notre père avait demandé que nous soyons, mes frères et moi, payés à la tâche. Sur trois hectares de champs, ce n'était pas facile ! »

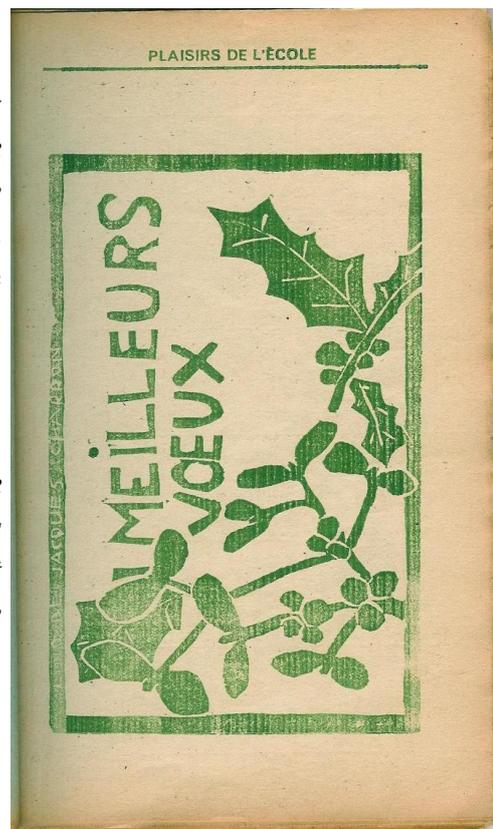
Après l'école d'Ecrosnes

Dans cette classe, seulement quelques-uns sont allés au lycée et au collège, cinq ou six ont passé le certificat d'études (à l'époque cet examen est très important). Certains sont restés travailler à la ferme des parents, d'autres partaient en apprentissage chez un patron pour être charcutier, crémier ou autres.

« À quatorze ans, je suis parti 3 ans à Chartres pour faire mon apprentissage d'ajusteur. En 1955, j'ai commencé à travailler chez Citroën à Saint-Ouen. Le week-end, je revenais à Ecrosnes avec le car Citroën, Paris-Chartres, un arrêt était déjà à l'emplacement de l'actuel abribus. Aujourd'hui, il n'y a plus de bus pour Paris et les choses ont changé, mais les souvenirs demeurent et l'école d'Ecrosnes continue d'animer notre village.

Propos et documents recueillis auprès de Jacques Charron

* La Linogravure est une méthode de gravure qui se pratique sur une plaque de linoléum. On compte trois étapes : l'évidement des futures zones de blanc et le travail sur la plaque (la gravure proprement dite), l'application de l'encre (l'encrage) et enfin le transfert de l'image gravée sur le papier (l'impression, ou tirage).



Les associations

Le Club Enchanté

Au "Club Enchanté" vous pouvez :

- jouer aux cartes, au scrabble, aux triominos ...
- fêter les anniversaires et déguster le goûter
- manger la galette des Rois et les crêpes de la Chandeleur
- aller au spectacle
- participer au repas de Noël ...

Le Club vous attend, un jeudi, pour
apprécier sa chaleureuse ambiance.
Téléphonez au 0237314456
A bientôt.

Les membres du club se réunissent un jeudi sur deux tout au long de l'année.
Le prochain rendez-vous est le jeudi 19 janvier 2012.

Que vous soyez jeune ou moins jeune, venez nous rejoindre pour passer un agréable moment et rompre la solitude du quotidien.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le 02.37.31.44.56

Les associations

La Chasse

Cette année, notre association compte 38 participants. Notre bureau se compose de 5 membres et une secrétaire-trésorière.

Notre assemblée générale s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

Le but de notre association est principalement axé sur les loisirs, le plaisir du grand air et de la nature, avec le souci de réguler au mieux la faune sauvage.

Sur notre commune, la chasse s'effectue dans un bon esprit et dans le respect d'autrui, sachant que chaque chasseur est responsable de ses actes, nous nous efforçons de faire respecter le règlement remis à chacun en début de saison.

Notre président, agréé piégeur pour notre association, a neutralisé 2 renards pour la saison.

Nous avons organisé 3 battues aux chevreuils. La dernière est prévue le 5 février 2012 et sera suivi de notre repas annuel.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2012.

Le Bureau

Association Danses & Jeux

Danse Country à Ecrosnes

Cours animés par Dan BAZZANI Tél : 06.62.68.59.25 Danbazz7@gmail.com

Horaires : jeudi de 18H30 à 20 H

Débutants 1ère année et novices 2ème année

Salle polyvalente

C'est en septembre 2011 qu'ont démarré les premiers cours de danse country à Ecrosnes. Déjà 32 adhérents.

Cette danse, venue des États-Unis dans les années 90, est un condensé de toutes les tendances musicales que les émigrés y ont apporté au fur et à mesure de leur venue : valse, polka, danses irlandaises, rumbas, western...

La danse country, qui se pratique à tout âge, développe l'équilibre, la souplesse, les repères dans l'espace... et la convivialité... toutes les danses, qui se font en ligne, étant exécutées seul(e) ou en couple mais toujours ensemble ; de plus, à chaque musique correspond une chorégraphie qu'il faut mémoriser.

Cette danse connaît un grand succès en France depuis quelques années.

Manifestations prévues en 2012 :

Bal country à Droue-sur-Drouette les 1er juin et 29 septembre

Les associations

ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA COMMUNE D'ECROSNES



L'A.F.C.E. est une association à but non lucratif, dont les membres du bureau gèrent bénévolement l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs permettant aux parents d'enfants scolarisés d'aller travailler en toute sérénité.

L'A.F.C.E. c'est aussi l'organisation d'activités manuelles telles que l'atelier des p'tits artistes qui a lieu le samedi matin une fois par mois, et des manifestations organisées pour les enfants, les ados et toute la famille.



Cette année, 61 familles ont adhéré à l'association et ont pu participer aux diverses manifestations telles que :

- la soirée ados,
- la chasse aux œufs de Pâques,
- la sortie à l'accrobranche de Saint Quentin en Yvelines,
- le défilé d'Halloween,
- et pour clôturer l'année l'arbre de Noël.

En mai 2011, l'A.F.C.E. a aussi permis d'offrir, en partenariat avec la municipalité, à tous les habitants d'Ecrosnes et des alentours, un magnifique spectacle de magie et de danse en plein air à l'occasion de l'organisation d' « Ecrosnes sous les Etoiles ».

Les activités prévues en 2012 seront déterminées à l'issue de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 27 janvier 2012 à 21h à la petite salle polyvalente.

Alors si vous avez envie de vous investir et de nous apporter de nouvelles idées n'hésitez pas à venir nous y retrouver.

<http://www.afcecrosnes.com>

contact@afcecrosnes.com

Tél : 06.13.29.75.59

Les associations

Association KADÆENZA (concerts et animations musicales)

Depuis 2004, l'association Kadænza fait découvrir et revivre la musique ancienne, en proposant des animations, concerts et spectacles variés et originaux, mêlant textes, musiques, danses, présentation des œuvres et instruments, dans un contexte convivial et chaleureux.



En 2011, l'association Kadaenza :

- a organisé des animations musicales en milieu scolaire.
- a débuté une collaboration avec les Hôpitaux de Chartres (moments musicaux dans différents services : chirurgie, néonatalogie, diabétologie...).
- a organisé son premier stage de musique ancienne *Florilège baroque* en collaboration avec les différents conservatoires du département d'Eure et Loir, et le soutien du Conseil Général.
- a participé aux journées du patrimoine à Chartres en collaboration avec le service d'archéologie.

En 2012, l'association Kadaenza :

- donnera ses premières représentations de son conte musical « L'étrange voyage de Danican » ; l'histoire d'un petit garçon joyeux qui, par la musique, traversera les siècles et découvrira la cornemuse, les flûtes, les danses, la cour de Versailles et même la planète Mars...
- organisera son deuxième stage *Florilège baroque* « balancé, pas de gavotte et rigaudon » en collaboration avec le Conservatoire de Chartres, Dreux, la Loupe, Nogent le Rotrou et avec le soutien du Conseil Général.
- donnera des concerts variés mêlant poèmes, fables, textes philosophiques et anecdotiques, illustrés par la musique : récital harpe et hautbois ou ensemble de musique ancienne, viole de gambe, virginal et flûtes à bec.
- poursuivra ses actions en milieux scolaires et hospitaliers.



Associaton Kadænza, chez M^{me} Veyrac, 11 rue de Chartres Ecrignolles. ☎ 02-37-31-54-58.

Les associations

Société de Pêche d'Ecrosnes Mare de Giroudet

Comme chaque début d'année, la société de pêche a mis à l'eau 60 kg de poissons (gardons et goujons)



Les membres du bureau ont travaillé pour que cet endroit de verdure et de calme devienne plus accueillant pour les pêcheurs ou pour un pique-nique au bord de l'eau.

Après un hiver neigeux et pluvieux la mare de Giroudet était bien remplie au mois de mars et comme d'habitude pour l'ouverture, 40 kg de truites mises la veille attendaient les pêcheurs.

Nombre d'entre eux étaient au rendez-vous pour notre concours du mois de juin.



L'ouverture de la saison 2012 est prévue début mars et le concours au mois de juin.

Les cartes de pêche sont vendues au Bar/Tabac/Loto Le Marly à Gallardon.

Nous vous attendons nombreux autour de l'eau pour cette nouvelle saison.

La salle polyvalente

La Municipalité met la salle polyvalente et sa salle annexe à votre disposition dont les tarifs de locations, reconduits pour 2012 sont les suivants :

Pour les habitants de la commune

Grande salle (120 personnes maximum) :	300 €	Petite salle + cuisine	
Grande salle + cuisine :	420 €	(40 personnes maximum) :	260 €
Chauffage grande salle :	70 €	Chauffage petite salle :	40 €
Les deux salles + cuisine :	500 €		
Forfait réservation de couverts :	50 €		

Pour tous renseignements, prendre contact avec le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture :
Tél. 02.37.31.56.07

Les écoles

Ecole de la Vallée de l'Ocre

Pour cette année scolaire, les effectifs de notre école sont de 39 élèves pour 2 classes.
En plus des programmes officiels, les élèves pourront élargir leurs horizons grâce à plusieurs activités dont voici un bref aperçu :

Compétition d'échecs

Accueil de l'association « les jardins de la préhistoire »

Participation au défi technologique départemental

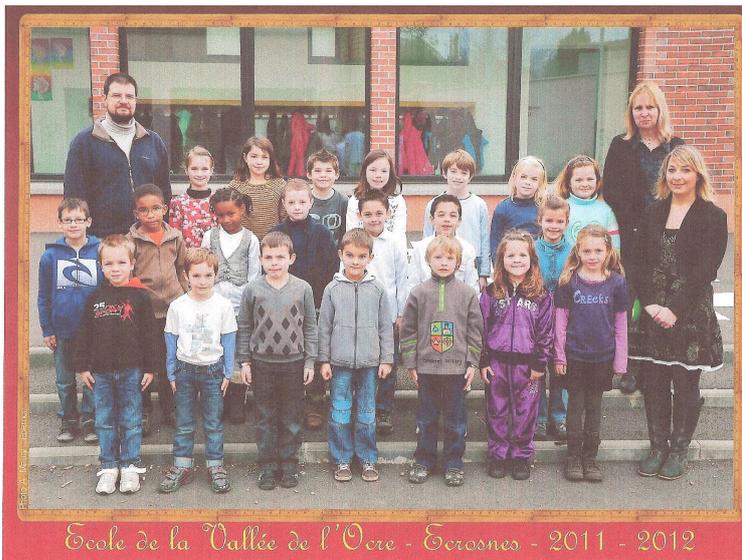
Piscine

Kermesse ...

Comme chaque année, nous aurons également le plaisir de venir à votre rencontre pour vous proposer nos calendriers et chocolats.

Toute l'école de la Vallée de l'Ocre vous souhaite une excellente année **2012**.

Le Directeur
Michel NIVOIX



Classe CP/CE1/CE2 M. VEYRAC, Mlle GRAND, Mme FLEURY



Classe CM1/CM2

M. NIVOIX

Maternelle de Pont-sous-Gallardon

Vendredi 6 avril 2012 à 14 H 30 :

Carnaval de l'école sur le thème des contes

Défilé dans les rues de Pont-sous-Gallardon et tombola à gratter.

Samedi 12 mai 2012 de 14 à 18 H :

Kermesse dans la cour de l'école, avec jeux pour les enfants et lot-enveloppes pour les adultes

Transport à la demande



Ce service de transport, mis en place en décembre 2008, **dessert toutes les communes** et fonctionne comme suit :

- réservation au moins la veille du trajet
- Prise en charge par des taxis pour aller à Gallardon les mercredis et samedis
- Coût pour l'usager: 1,60 € par trajet

Composer le

0 825 00 28 29

pour réserver votre place !

Service de télé-assistance

Le service de télé-assistance a pour objet de relier en permanence la personne âgée ou handicapée qui en a fait la demande à un service d'urgence qui lui permet de recevoir de l'aide à tout moment.

- Quels sont les avantages ?

Ce service, appelé aussi « télé-alarme » ou « télé-sécurité », permet aux personnes âgées vivant seules d'alerter, par simple pression sur un bouton, une centrale d'écoute. Le boîtier muni d'un bouton est couplé au téléphone, mais il peut être commandé à distance, à partir d'un petit appareil porté au cou ou au poignet.

Lorsque l'alarme a été déclenchée, la centrale d'écoute identifie la personne, et lui téléphone pour lui demander ce qu'elle désire : simple conseil ou appel de la famille, d'un médecin ou de secours. Si la personne ne répond pas, les secours d'urgence sont immédiatement appelés.

Actuellement, ce système a été mis en place pour 4 bénéficiaires.

Le conseil municipal ayant décidé de participer financièrement, le service coûte 12 euros par mois par abonné.

Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie

Elections

En 2012, 2 scrutins

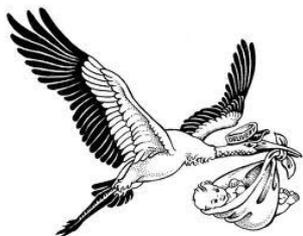
Elections présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2012

Elections législatives : les 10 et 17 juin 2012

État Civil

Bienvenue à tous ces nouveaux nés

Marion	GIROUX-PHILIPPE	8 février	28 rue des Yvelines
Ken	LINETTE	12 février	25 rue des Yvelines
Tiah	LEFEUVRE-AUBIN	1 ^{er} mars	6 rue des Yvelines
Gabin	AUGER	20 mai	32 rue des Yvelines
Amandine	MACHET	15 juin	13 rue Lucien Petit
Angéline	ZORIC-TORCHEUX	12 juillet	La Chaudière
Léna	PENAS	16 juillet	27 rue de Chartres
Léa	REDOUTÉ	27 juillet	30 rue du Moulin-à-Vent
Philippine	MAIRE	17 septembre	36 rue de la Harpe
Lilou	RIDREAU	14 octobre	2 rue de la Beauce
Thaïs	DA SILVA	25 octobre	17 rue de la Mairie
Gabriel	CHABLÉ	25 octobre	35 rue du Moulin-à-Vent
Mélissa	COLIN-ROUSSEAU	1 ^{er} novembre	6 impasse des Néfliers
Éléna	BEVILACQUA	22 novembre	2 impasse des Néfliers
Ludmila	VÉDIE	05 décembre	37 rue des Yvelines
Arlan	BIMI BOUESSET	15 décembre	15 impasse des Néfliers



Ils se sont unis

David AMARAL DA SILVA et Lucia MARTINS FERNANDES	le 21 janvier
Alexandre SERGENTON et Marie GONCALVES	le 23 avril
Franck FLEURY et Ai-Ngoc LUU	le 2 juillet
Joël JONCART et Murianne VAUTOUR	le 30 juillet
Claude LE BAIL et Sabine PRIMARD	le 31 décembre



Ils nous ont quittés



André MARMONTEIL	le 23 décembre 2010
Yvette ANCELIN	le 5 janvier
Marc CROULLEBOIS	le 19 janvier
Sébastien BOULANGER	le 28 mars
Josiane POITTEVIN	le 2 juin
Georges POISSON	le 6 octobre



Cam's